Pour écoles Elémentaires :—Rosalie Demers, Délina Turcot, Jean Bte. Dugal, François Xavier Lépine, Pierre Drolet, Charles Huot, Honoré Sylvain, Prudent Queret dit Latulipe, François Létourneau, Pierre Célestin Lefrançois, Augustin Dessin, Pierre Bédard, Joseph Hyacinthe Petit.

DEVANT LE BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Pour écoles Elémentaires :—Benoit Hoffay, Charles Nabasès, Simon Jude Leblanc, Narcisse St. André, Samuel Lewis, Joseph A. Hervieux, Jean Marie Thibaudier, Eusèbe Blanchette, Jean Bte. Langlade, Etienne Filiatreault, George Frédéric Singer, Joseph Duguet, Maurice Racicott, Isidore Manseau, Félix Beaulnes, Antoine Lafleur, Hyacinthe Séguin, William Kennedy, Louis Antoine Emmenle, François X. Lebeau, Louis Riendeau, Honoré Fortin, Edouard Dauphin, Médard Emard, Edouard Baudoin, Joseph Blais, Urgèle Marion, Charles Guilbeault, Jaseph Bourgouin, dit Bourguignon, Joseph Manet M. Martineau.

DEVANT LE BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

Pour écoles Elémentaires :—William Graham Ross, Benjamin Lamb, John Walker, William A. Martin, William Fraser.

J. B. MEILLEUR, S. E.

Spicilège de Solesmes.

[Un archéologue et littérateur dist ingué membre du parlement d'Angleterre et très fervent anglican, M. Alexandre Beresford Hope, dans une lettre qu'il adresse au *Morning-Chronicle* de Londres, apprécie avec une droiture d'autant plus remarquable qu'elle est rare, un travail d'une grande valeur émané de la plume de *moines français*. La traduction qui suit de la partie essentielle de cette lettre sert à prouver que l'esprit de persécution et de fanatisme n'est pas nécessairement le lot d'un écrivain protestant. Il est même utile de remarquer qu'un tel esprit, dans la classe des protestants éclairés, fait souvent place à ce calme et à cette dignité qui sont naturellement l'apanage des études et des discussions sérieuses :]

" Dans ces jours de trouble et de disloca-tion pour les pays chrétiens, où le Nord s'arme contre le Midi, l'Orient contre l'Occident un ouvrage qui rappelle véritablement à tous égards les temps primitifs et si heureux de l'unité et la vérité, s'est présenté à nous, d'une beauté et d'une valeur qui ne font que confirmer et accroitre la lecture de ses pages précieuses. En vérité, tout ce qui se rattache au *Spicilegium Solesmense* est fait pour exciter au plus haut point l'intérêt et l'attention d'un homme d'église. Il n'est personne, de quelque manière qu'il soit affecté à l'égard du romanisme, qui puisse refuser à l'ordre illustre de Saint-Benoit, à moins qu'il ne soit possé du plus triste esprit de bigotisme, le tribut de son admiration et de sa gratitude. Etablie comme un lieu de refuge contre la cruelle barbarie et la dévastation de ces tems pendant lesquels la chrétienté seule avait la paix, cette association de Frères dévoués envoya au loin des missionnaires à toute l'Europe du Nord, jusques et y compris notre île, et y fit briller la lumière de l'Evangile. Pour l'oublier, il faudrait ne plus se souvenir que Augustin, que Bède, que Boniface étaient des moines Bénédictins. Dans les dernières périodes du moyen-âge, les splendides abbayes bénédictines étaient des retraites choisies pour la science à une époque où partout elle s'éteignait ; et dans les temps modernes, fidèles aux mêmes traditions, les Frères bénédictins ont cultivé l'antiquité ecclésiastique avec une prodigalité de savoir et de recherches que l'on a rarement surpassée. Parmi ces pionniers de la littérature sacrée, les Bénédictins français ont toujours tenu l'un des premiers rangs. Sans mentionner les volumes énormes connus sous l'appellation de *Pères Bénédictins*, que les hommes d'étude convoitent de posséder, je rappelerai que l'érudition et les patientes recherches de patristique parurent avec un bien vif éclat dans ses recueils de fragments inédits de la littérature théologique, les *Spicilegia*, c'est leur dénomination, qui portent les noms honorables de leurs éditeurs, d'Achery, Mabillon, Martène et Durand.

" On pourrait croire que ces prodigieux travaux avaient épuisé toutes ressources pour un agrandissement des champs de la littérature théologique, surtout depuis que les tempêtes de l'ère des révolutions eurent dispersé un si grand nombre des plus illustres bibliothèques qu'avait rassemblées le soin pieux des siècles. Notre âge lui-même vient de nous montrer tout le contraire. Il y a quelques années à peine, un personnage distingué, Dom Prosper Guéranger, liturgiste éminent, a fait revivre en France l'ordre bénédictin qui y avait disparu dans une ancienne petite maison de ce même ordre, qui est Solesmes, remarquable par la magnificence des ornements gothiques de son étroite basilique. Un des membres de la congrégation renaissante, Dom Jean-Baptiste Pitra, distingué déjà dans les études ecclésiastiques, émule des Mabillon et des Martène et succédant à leurs labeurs, conçut la pensée hardie de faire paraître une septième spicilège, c'est le *Spicilegium Solesmense*. Les trésors théologiques que ses recherches patientes ont mis au jour justifient pleinement son entreprise. Le premier volume de ce grand ouvrage vient d'être tout nouvellement puplié ; il sort des presses de MM. Didot, avec cet aspect particulier de netteté et de bon cœur que les Français savent toujours si bien donner à leurs publications.

" Quand le Spicilège sera complété il contiendra les fragments de cent-cinquante écrivains ecclésiastiques, placés à leur rang, depuis les premiers jours du christianisme jusqu'au douzième siècle, et qui portent des noms illustres dans tous les âges de l'Eglise chrétienne. Une note dans un journal ne peut convenablement entrer dans une minitieuse critique ou dans un examen théologique du volume qu'on a sous les yeux. Nous pouvons cependant, pour apporter quelques preuves de nos assertions, dire en peu de mots que, parmi plusieurs *anecdota* de grande valeur que contient ce volume, on trouve un commentaire sur les épîtres de saint Paul, par le célèbre saint Hilaire de Poitiers, et non moins de 3,000 vers d'un remarquable poète chrétien, Juvencus. Croirait-on que les écrits d'un auteur aussi distingué que Juvencus aient reposé inédits, dans la bibliothèque du collége de la Trinité, à Cambridge, jusqu'à la venue d'un Français qui les a produits à la lumière ? L'éditeur fait une honorable mention de la bienveillance que lui a témoignée le docteur Whewell, et nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que l'on trouve parmi ceux qui ont contribué à ce recueil le nom du vénérable patriarche de l'église anglicane, le président du collége Sainte-Madeleine d'Oxford. Nous ferons observer aussi que le tome présent contient quelques annotations du chanoine Wordsworth.

" Tel est le *Spicilegium Solesmense*, et en considérant l'importance de l'entreprise, le zèle désintéressé de l'éditeur, tous les découragements qu'il lui a fallu supporter pour poursuivre son labeur, nous nous sentons obligé, ce que nous ne ferions point pour tout autre ouvrage publié sous d'autres auspices, ou d'une moindre valeur pour toute la chrétienté, de nous faire, pour le soutenir, ardent solliciteur, et d'en parler à tous ceux qui peuvent lui donner l'aide d'une souscription, persuadé qu'ils en seront largement récompensés. Qu'ils demeurent assurés d'ailleurs qu'en le faisant ils contribuent à ce bon vouloir, à ce recours mutuel aux sources primitives, sur lesquelles seules, humainement parlant, peuvent être basées les esperances de réunir l'Eglise catholique."

Notes Bibliographiques.

MANUEL DES NOTIONS UTILES SUR LES DROITS POLITIQUES, LE DROIT CIVIL, LA LOI CRIMINELLE ET MUNICIPALE, LES LOIS RURALES, ETC., — PAR JACQUES CRÉMAZIE, AVOCAT.—M. Crémazie, de Québec, auteur d'un travail estimé sur notre législation criminelle, destine cette dernière œuvre de sa plume à remplir, comme il le dit dans son avant propos, "une lacune bien importante qui existe dans le cours d'études suivi dans nos écoles." En effet, M. Crémazie a pensé qu'il convenait de mettre à la portée des écoles communes un livre où elle pût apprendre les devoirs du citoyen, du père de famille, ceux des tuteurs, curateurs, etc., enfin les obligations principales de l'homme vivant en société. C'est là cette science nécessaire de la vie active de notre époque chez les peuples civilisés, que l'enseignement ordinaire ne donne point, et que le livre de M. Crémazie renferme pour l'avantage de la jeunesse à qui les écoles procurent d'autres connaissances indispensables dont celle-ci doit être le complément.

Nous avons peu le tems de nous livrer à une appréciation détaillée de cet ouvrage, mais il nous a suffi de le feuilleter rapidement pour en apercevoir tout le mérite et l'incontestable utilité. La plupart de nos confrères de la presse, à Québec et à Montréal, le recommandent spécialement à l'attention publique. Nous reproduirons mardi la table des matières qui seule fera juger de l'importance d'inculquer dans l'esprit des adultes de l'école les notions indispensables contenues dans ce Manuel à leur usage.—Le Manuel comprend 254 pages, et se vend à Montréal, à la librairie de M. J. Bte. Rolland, au prix modique de 40 sols l'exemplaire.

CONSEILLER UNIVERSEL, ALMANACH DE LA SANTÉ DESTINÉ AUX FAMILLES, POUR L'AN 1852. —PARIS, GAUME FRÈRES.—Cet opuscule de 187 pages ornées de gravures, est à vendre à la librairie de MM. Fabre et cie., rue St.-Vincent, au prix de dix-huit sols l'exemplaire. Le *Conseiller Universel* est le répertoire des *bons conseils* ; il contient la *médecine des accidents*, la *médecine maternelle*, et une foule d'indications et de renseignements utiles présentées sous une forme attrayante et que l'on rechercherait pour l'agrément seul de la lecture si l'on ne devait en considérer avant tout l'utilité. (Voir l'annonce.)

Quel gouvernement doit avoir la France.

[Un article sous la signature du vicomte de Lépine est paru dans le *Bulletin de Paris*. Sans parler de l'opinion particulière de l'auteur sur la forme de gouvernement que lui semble reclamer la situation de la France, cet écrit renferme des aperçus vrais et atteste une grande certitude d'analyse.]

" Vous me demandez mon avis sur ce qui sera. Je vous adresse ma réponse.

" Depuis quarante ans, j'ai vu saluer et renverser des gouvernements, et j'ai toujours entendu répéter cette phrase :

" Comment cela finira-t-il ?

" Si c'est bien cela que vous me demandez, je vais vous répondre avec l'histoire. Il n'y a pas besoin d'être prophète quand l'avenir est écrit dans le passé.

" Il n'y a que deux natures de gouvernements : le pouvoir légitime et le pouvoir accidentel.

" Le pouvoir légitime repose sur le consentement universel. Il n'a pas de droit antérieur à la volonté de tous librement exprimée. Le pouvoir accidentel ne se produit que quand le pouvoir légitime manque à sa mission.

" Si vous m'accordez ces prémisses, que je dois justifier par quelques faits, nous irons vite aux conclusions.

" Une nation n'élève pas un citoyen sur le pavois, pour le plaisir de se donner un maître. Elle ne lui confère tous les droits que pour le mettre à la hauteur du rang qu'elle occupe dans le monde et lui imposer en même temps l'obligation de la maintenir dans toutes ses prérogatives. Il en résulte que la durée d'un pouvoir se mesure à l'accomplissement plus ou moins intelligent de sa mission.

" Les souverains légitimes qui ne se pénètrent pas des conditions de leur charge, passent s'en sans douter à l'état d'accident, et alors ils tombent comme tous les équilibristes.

" Ils peuvent être justes, habiles administrateurs ; cela n'y fait rien. La règle ne suffit pas au peuple. Il a ses passions, ses besoins moraux. Il faut les satisfaire ; puiser dans leur force des ressources nouvelles ; s'autiner des inspirations nationales, et ne jamais résister à l'impulsion qu'elles impriment. C'est pour l'avoir méconnue que les plus grandes races ont été frappées. Mais quand un gouvernement voit le but, et sait user de ses forces, rien ne peut le renverser. S'il se trompe il est en danger.

" Louis XVI voulait la liberté, la réforme des abus, la nation secondait ses efforts ; mais, livré à quelques affections privées, à des hésitations imprudentes, ne sachant pas employer à ses desseins des hommes forts, il faisait des avances à Lafayette, et chargeait M. le marquis de Brézé de mettre Mirabeau à la porte.

" Il se trompa. Quand un prince n'a pas assez de force pour se charger de faire ou d'étouffer une révolution, elle l'emporte.

" La société allait périr, lorsque la victoire jeta une brillante auréole sur le front d'un général. Le peuple voulait un chef, mais la révolution avait créé des intérêts nouveaux, qui, sans confiance dans le présent, s'alarmaient encore plus de ce que l'avenir semblait indiquer. La France était partagée en deux camps : dans l'un on redoutait ce qui pouvait être, et dans l'autre ce qui avait été. Bonaparte était donc seul avec son génie.

" Dans un pays où la popularité était devenue impossible, il s'attacha à deviner les vœux du peuple, et l'Empire lui fut offert, parce qu'il s'éleva plus haut que les rois. Cependant sa prudence maîtrisa sa force. Il tint compte des obstacles ; il aima mieux convaincre que soumettre, car son but était de sauver la France.

" Il la sauva.

" Entre Napoléon et Cromwell, il y a un abîme. L'un obéissait à une mission supérieure et sut l'accomplir. Il devait finir la révolution, en purger les souillures, et rendre à la couronne de France une gloire incomparable, en la posant sur son front.

" L'autre n'obéissait qu'à l'orgueil d'une sombre ambition. Et quand, maître de l'Angleterre, il se demanda s'il se ferait roi, il n'osa toucher au diadème parce qu'il l'avait taché de sang.

" La chute de l'Empire a été le triomphe du principe révolutionnaire sur le principe de l'autorité. Dieu a puni les souverains qui ont fait appel à ce fatal auxiliaire.

" La restauration, exilée dans un pays parlementaire, accepta sans défiance ce régime nouveau pour la France. Les électeurs lui envoyèrent un jour une chambre introuvable. Le roi la trouva trop royaliste, et prit ses sujets de lui choisir quelque chose de plus avancé. Le pays n'y manqua pas, et on marcha si vite, qu'en 1830, la royauté s'imaginant qu'elle ne pouvait plus fonctionner, chargea quelques dévouements insuffisants de la tirer d'embarras.

" Ne fait pas qui veut, 18 brumaire.

" Les vainqueurs, plus troublés de leur victoire inattendue, que les vaincus de leur défaite, replâtrèrent les crevasses comme ils purent, et le peuple retourna à ses labeurs pendant que les . . . . effrayés des trois journées, se partageaient les profits d'une lutte à laquelle ils n'avaient pas même osé assister.

" Cette rude leçon ne leur apprit rien. Toute leur politique pendant dix-huit ans se résume à ceci: Périsse la monarchie plutôt que notre ambition !—On soumit la France au régime de la politique *modeste*, tout au plus applicable à la république de St.-Marin. On abaissa notre pavillon au droit de visite, lorsqu'une victoire la consolait de cette humiliation, pour la première fois dans l'histoire, on imposa aux vinqueurs les frais de leur gloire.

" Que restait-il à la France pour la dédommager de cette politique ? Quelques sonorités parlementaires, tout au plus bonnes à amuser les loisirs d'une chambre indulgente, et qui ne trouvaient pas d'échos dans le pays.

" Une orgueilleuse incapacité avait fait le vide. La lâcheté fit le reste. Le trône s'écroula encore une fois.

" Entre l'anarchie et la république, l'honnêteté de la France n'hésita pas. Accueillie en silence comme une nécessité, on ne sut même pas l'organiser, et, après quelques mois d'épreuves cruellement ridicules, la France, comme Diogène, chercha un homme, et, plus heureuse que lui, elle le trouva.

" Le peuple, appelé deux fois en cinquante ans à prononcer librement sur son droit, a désigné deux hommes du même nom, dans un même dessein ; il faut qu'il s'accomplisse.

" Je viens de vous démontrer que les gouvernements périssent quand ils manquent à leur mission. Dieu met toujours à la disposition des princes des hommes capables de les servir. Il ne s'agit que de les choisir.

" Louis XVI serait mort sur le trône s'il avait formé un ministère Mirabeau-Danton.

" La restauration n'eût point succombé en juillet, si Casimir Périer et le maréchal Soult avaient été ministres.

" Le trône de juillet aurait pu résister s'il s'était affranchi du joug parlementaire.

" La république serait peut-être établie, s'il y avait eu beaucoup de vrais républicains. Elle était morte le jour où la France a élu un président. PRINCE.

" Elle a choisi Louis-Napoléon parce qu'il lui répugnait de se donner au premier venu, et de co-habiter tous les quatre ans avec un époux à terme.

" Nous avons soutenu cette thèse, vous et moi, longtemps avant le 20 décembre, et la France a approuvé.

" Tout a fini comme nous l'avions prévu.

" Et vous demandez encore : Comment cela finira-t-il ?

" Voici :

" Février a mis sur le radeau de la république les épaves de tous les partis. Il a flotté au gré des tempêtes jusqu'au jour où il a sombré sur l'écueil du suffrage universel. Il n'y a plus en France qu'un homme et un peuple. Ce peuple a impérieusement prescrit à cet homme d'en finir avec les intrigues parlementaires.

" Il l'a fait.

" De donner aux enfants du peuple une éducation religieuse.

" Il a déjà mis la main à l'œuvre.

" D'honorer la religion et ses ministres.

" Il avait à peine sauvé la France, qu'il rouvrit le temple consacré à celle qui détourna de Paris les fureurs d'Attila.

" De s'occuper du bien-être des masses. Il a fait plus pour elles depuis trois mois, que les humanitaires depuis quarante ans.

" De lui épargner les crises que lui réservait l'élection de son président tous les quatre ans.

" Sa modération a reporté cette époque à dix ans.

" Mais ici, nous ne sommes pas d'accord.

" Si tous les caractères de la République impossible de février ont été effacés un à un par la nation, à quoi répondrait le titre actuel du chef de l'Etat ? La France ne s'arrange pas des désignations équivoques. Elle ne comprendra jamais qu'elle ait élu S. A. Mgr. le prince Louis-Napoléon, Président d'une République qu'elle n'a jamais demandée, qu'on n'a jamais osé soumettre à son acceptation, dont elle ne veut pas, et contre laquelle protestent ses habitudes, ses intérêts, ses mœurs et ses besoins.

" Elle ne comprendra jamais que le neveu de l'empereur reçoive le Sénat et le Corps-Législatif aux Tuileries, *à côté* du trône *vacant*. Dans cette vieille demeure royale, est-ce que l'homme qui a sauvé en un jour le pays et l'Europe, raffermi la fortune publique, ne trouverait plus qu'un tabouret de duchesse ?

" La France sait ce que coûtent les gouvernements à courts jours. Elle est fatiguée d'endosser d'aussi mauvaises valeurs tant de fois protestées. Qu'on apprécie bien la persistance de ses votes aux 10 et 20 décembre. Qu'on la consulte encore, et l'on verra que ce qu'elle attend, c'est l'*Empire*.—Elle l'obtiendra.

" Voilà ce qui arrivera ; car nous sommes las des gouvernements anonymes "

On assure que le gouvernement français songe sérieusement à retirer les troupes qu'il entretient auprès du Souverain-Pontife. Il autorise le gouvernement pontifical à faire en France des enrôlements. Un centre de recrutement est établi à Nantua, et deux officiers des troupes romaines, le général de Kalbermatten et le capitaine Duparquier, sont dans cette ville pour s'en occuper. Le gouvernement pontifical a fait des enrôlements dans les cantons catholiques de la Suisse. Le gouvernement sarde a refusé passage sur ses terres à ces recrues. (*Gazette de Lyon.*)

Necrologie.

La religion et le barreau viennent de faire une perte profondément regrettable dans la personne de M. J.B. Caubert, avocat à la Cour d'appel de Paris. Membre du Conseil de discipline, il ne cessa d'en faire partie que peu d'instants, au plus fort de la crise révolutionnaire de 1830. Aussi estimé des magistrats qu'aimé de ses confrères, jurisconsulte savant et habile, gardien fidèle des vieilles traditions et des austères habitudes, d'une délicatesse rare dans le choix de ses causes et dans ses relations avec ses clients, entouré de la considération générale, il n'avait jamais recherché l'éclat ni les distinctions honorifiques ; la croix d'honneur vint chercher son mérite modeste et sans ambition. Malgré le poids de ses nombreux et consciencieux labeurs, il ne refusait aucune charge, pourvu qu'il s'agît de l'Eglise ou des pauvres. Membre du conseil trésorier et président de la fabrique de sa paroisse (Saint-Nicolas-des-Champs), il lui fut souvent, par ses lumières et son dévouement sans borne, du plus utile secours. De même, il releva une œuvre instituée depuis un temps immémorial et que le malheur des circonstances avait presque détruite, l'œuvre de la *Marmite des Pauvres*, à laquelle sa charité infatigable réussit à rendre une nouvelle prospérité. Atteint de la lente maladie qui devait le mener au tombeau, il la supporta avec un courage et une patience qui ne se démentirent pas un instant.

Il y a quelques jours, il avait voulu profiter des forces qui lui restaient pour accomplir ses derniers devoirs, et il demanda à être administré au milieu de tous les siens, de ses enfants, petits enfants, de ses frères et sœurs, qu'il avait fait convoquer autour de lui. Il était dans son cabinet de travail, assis, habillé, et il répondait aux prières un livre à la main, se préparant au sacrifice suprême avec la même simplicité et le même calme qu'à tout autre acte de sa vie religieuse et civile. Il continua jusqu'au dernier moment à se lever, et la mort même l'a trouvé debout. Il devait avoir le bonheur de recevoir encore son Dieu le jour même où il lui a rendu son âme si belle et si fortement trempée. Ferme chrétien, dont la carrière marquée par l'accomplissement de tous les devoirs de père, d'époux, de frère, d'ami, de citoyen, laisse, avec des larmes sans amertume, le souvenir le plus honorable et le plus doux à sa famille, dont il était l'honneur, à sa profession, dont il était le modèle.

ERRATUM.—Dans l'article de l'Inquisition, numéro précédent, troisième page, seconde colonne, sixième alinéa, au lieu de : " Dans les pays protestans, *et* l'on crie tant contre les condamnations à mort, *sans* prétexte d'hérésie," il faut lire : " Dans les pays protestants, *où* l'on crie tant contre les condamnations à mort, *sous* prétexte d'hérésie."

L'EAU DE PLANTAGENET.

La meilleure preuve de la valeur effective d'un article est l'estime que l'on en fait dans le lieu même où il se produit. L'on trompe plus facilement des étrangers qu'on ne le pourrait des résidans qui sont à même de voir et de rendre un témoignage fidèle. Ainsi l'on doit être persuadé que tout article qui, dans l'endroit même où il naît pour la consommation, est en grande demande, possède par là même un titre sûr à la confiance ; et cela seul doit faire présumer de l'excellence de ses qualités intrinsèques. Si l'on applique à l'Eau de Plantagenet cette règle d'expérience, l'on en vient naturellement à la conclusion que ce breuvage, étant généralement recherché, et produisant les effets salutaires que prouve surabondamment une foule de certificats qu'il a obtenus de citoyens recommandables de toutes les classes, est non-seulement utile, mais nécessaire, tant aux personnes bien portantes que leur position ou la nature des lieux qu'elles habitent prive de tout accès à une eau limpide et dégagée d'impuretés trop communes surtout dans le voisinage des villes, qu'à celles dont l'état de santé réclame une eau saline propre à soulager les constitutions débiles ou maladives. Les milliers de consommateurs qui de plusieurs milles à la ronde viennent se pourvoir d'Eau de Plantagenet, corroborent chaque jour la vérité de cette observation. Le dépôt est toujours au même lieu, sur la Place-d'Armes, Montréal.

Mariés :

Le 3 juin, à Québec, par le révérend messire Philippe H. Suzor, ptre., Jacques Malouin, écuyer, avocat, à demoiselle Marie-Angélique Suzor, tous deux de cette cité.

ASSOCIATION

ST. JEAN-BAPTISTE.

Assemblée Générale.

L'ASSEMBLÉE des Membres de l'Association aura lieu, en vertu de la 25e section des règlements (pour la nomination des officiers) LUNDI, le 7 juin courant, à 8 HEURES précises du soir, à la salle de l'INSTITUT-NATIONAL, rue NOTRE-DAME, coin de la rue ST. VINCENT.

M. DESNOYERS,
Com. Ordonnateur.

Montréal, 4 juin 1852.

A VENDRE,

A LA LIBRAIRIE CANADIENNE,

RUE ST.-VINCENT, N°. 3,

LE CONSEILLER UNIVERSEL,

ALMANACH DE LA SANTÉ

DESTINÉ AUX FAMILLES,

POUR L'AN 1852.

CONTENANT, outre le Calendrier ordinaire ; Prophétie pour tous les mois de l'année, Conseils pour les quatre saisons, Hygiène des nouveaux nés, Médecine maternelle, Hygiène en paraboles, Médecine des commères, Morsures des chiens enragés, Piqûres d'abeilles, etc., Os ou arêtes dans le gosier, Soins à donner dans les empoisonnements, Saignements de nez, Piqûre de la vipère, Echardes, Piqûres d'épingles, etc., Corps étrangers dans l'oreille, Maux de dents, Engelures, Choléra, Brûlures, Mal de mer, Maladies qu'il ne faut pas guérir, Leçon faite aux ouvriers par le Dr. Massé, Remèdes et Recettes diverses, Spécifique contre le spleen et l'ennui, Hygiène du cheval, Médecine vétérinaire, Bêtes à cornes.

Histoire et récits pour les veillées en familles.

PRIX : 9d.

E. R. FABRE ET CIE.

4 juin 1852.

M. C. LAROCQUE.

Mon cher Monsieur.—Je me rends volontiers à votre demande, de vous donner mon opinion sur les qualités médecinales de l'Eau de Plantagenet. Il n'y a que douze mois que je m'en sers dans ma pratique, et l'observation m'a convaincu de l'exactitude de l'opinion que je vous avais manifestée en avril 1849, et que je basais alors sur l'analyse chimique de M. Hunt. J'ai employé l'eau avec profusion, et je n'ai pas été désappointé dans mon attente. Elle opérait doucement sur les intestins, en les dégageant et cela plus ou moins énergiquement suivant la quantité employée. Cette eau est emphatiquement un laxatif précieux qui rendra de grands services dans tous les cas qui requièrent un " autocie."

L'expérience que j'en ai faite dans les maladies cutanées n'est pas si étendue ; pas assez pour me permettre de donner aucune opinion sur son efficacité. Je ne doute nullement, par la présence de l'Iode et du Brôme dans cette eau, associés à la magnésie, qu'elle ne devienne très utile dans ces cas aussi. Il faudrait plus d'observations que je n'ai pu en faire dans l'espace de quelques mois pour confirmer cette opinion. Comme laxatif ordinaire, je n'en connais pas de meilleur ni de plus agréable généralement aux patients.

Je demeure votre etc.,

A. HALL, M. D.
Lecteur sur la médecine au Collége McGill.

AVIS.

UN ancien Instituteur, muni d'un diplôme, enseignant le Français et l'Anglais grammaticalement, possédant une bonne prononciation, l'arithmétique suivant les meilleurs auteurs anglais, d'une manière très intelligible sur la planche, la tenue des livres de compte, surtout pour le commerce, etc., désire se placer dans une ville, village ou paroisse de campagne, dans aucun district, comté ou township du Canada : muni de certificats de différentes paroisses là où il a eu l'honneur d'être employé.

S'adresser au bureau des *Mélanges Religieux*.

4 juin 1852.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés offrent maintenant en vente un assortiment considérable et varié de LIVRES NOUVELLEMENT REÇUS, propre à être donnés en PRIX ou à former le FONDS DE BIBLIOTHEQUES DE PAROISSE. Tous ces livres sont solidement Reliés ou élégamment Cartonnés avec illustrations.

—AUSSI—

Un choix très étendu de Livres de Prières avec Reliures riches et ordinaires.

—DE PLUS :—

50,000 feuilles Images assorties de toutes grandeurs et qualités.

Le tout à des prix excessivement réduits.

E. R. FABRE ET CIE.

N. B.—Les personnes qui n'auraient pas à venir à Montréal pour d'autres affaires, et qui auraient cependant besoin de quelques livres pour prix peuvent en TOUTE CONFIANCE transmettre leurs ordres par la poste, en spécifiant la sommes qu'elles veulent y mettre et le nombre de volumes qu'elles désirent recevoir. Tous les soins possibles seront mis à l'exécution de ces ordres de manière à satisfaire celles qui voudront bien les leur confier.

E. R. FABRE ET CIE.,
3, Rue St. Vincent.

25 mai 1852.

SITUATION DEMANDEE.

UN Instituteur muni de bonnes recommandations et des diplômes exigés par la loi, serait prêt à accepter la direction d'une école dans ce district. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau des *Mélanges Religieux* ou à M. Narcisse Boulé, à la Présentation.

1er juin 1852.

TAPISSERIES FRANCAISES.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent en vente un nouvel et riche assortiment de TAPISSERIES FRANÇAISES [20,000 rouleaux] Prix, de NEUF SOUS à 20s la pièce.

E. R. FABRE ET CIE.
3, rue St. Vincent.

25 mai 1852.

SITUATION DEMANDEE.

UN Instituteur, marié, et possédant les meilleures qualifications, outre un diplôme, accepterait la direction d'une école dans quelque paroisse de ce district. S'adresser au rédacteur des *Mélanges Religieux*.

25 mai 1852.

NOUVEL ETABLISSEMENT.

FRANCŒUR ET GIROUX.

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, qu'ils ouvriront leur MAGASIN de MARCHANDISES SECHES au No. 13 Rue St.-Laurent, (Maison Ménécliet) Jeudi, 13 du courant, où ils auront un Assortiment très étendu et très varié de Marchandises Sèche qu'ils vendront au plus bas prix.

F. et G. espèrent que, par la stricte attention qu'ils apporteront au choix de leurs effets, et par leur ponctualité à exécuter toute commande qui leur sera confiée, mériter une part du patronage public.

11 Mai 1852.

SITUATION DEMANDEE.

UN Instituteur âgé, enseignant depuis plusieurs années, qui a fait un cours d'études régulier, muni en outre de bonnes recommandations et d'un Diplôme du Bureau des Examinateurs Catholiques du District de Montréal, désirerait obtenir une place d'Instituteur d'Ecole Modèle, soit dans un village ou dans la ville. Sachant bien le Plain-Chant Grégorien, il peut occuper avec avantage, comme par le passé, la place de MAITRE CHANTRE, et se rendra par là très utile au Curé et à la Fabrique qui l'engagerait.

S'adresser à ce Bureau ou à Messieurs les Régens de l'Académie de Berthier.

Le 28 Mai, 1852.

LIVRES

NOUVEAUX.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir une partie de son importation d'Europe, comprenant une superbe collection de LIVRES de Prières, de Devotion et d'Histoire, ainsi qu'un bon choix de livres avec couvertures enjolivées propres à être donnés en prix aux examens.

—AUSSI :—

Une très grande collection d'Images, Gravures, Lithographies, Modèles de Dessins, Paysages, Cartes Géographiques, y compris une Carte des Deux Canadas, Modèles d'Ecriture, etc., etc., et avec une grande variété de Statuettes en porcelaine de la Ste Vierge, St. Joseph, St. Pierre, St. Jean-Baptiste ; Bénitiers, etc., etc., le tout aux prix les plus réduits.

J. BTE. ROLLAND.

1er. juin. 1852.